



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

A0500-Direction de la communication et des affaires générales-

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N°dB.2024.012

Séance du 21 mars 2024

**Trail du Josas, Marche de la Bievre, Course royale, Semi-marathon, édition 2024.
Octroi de subventions de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc
en soutien à l'organisation des événements sportifs à Jouy-en-Josas, Bievres,
Fontenay-le-Fleury et Noisy-le-Roi.**

Date de la convocation : 14 mars 2024

Date d'affichage : 21 mars 2024

Nombre de membres du Bureau : 17

Nombre de membres présents : 14

PRESIDENT : M. François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Richard RIVAUD, M. Jacques ALEXIS, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Arnaud HOURDIN, M. Olivier LEBRUN, M. Luc WATTELLE, M. Marc TOURELLE, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Pascal THEVENOT, Mme Sonia BRAU, M. François DE MAZIERES, Mme Marie-Hélène AUBERT, M. Stéphane GRASSET, M. Olivier DELAPORTE.

Absents excusés:

M. Richard DELEPIERRE, Mme Vanessa AUROY, M. Patrice BERQUET.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-5 ;
- Vu la délibération n°D.2022.02.04 du Conseil communautaire du 15 février 2022, portant délégations de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 ;
- Vu la délibération n°2009-09-01, du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 15 septembre 2009, relative à la définition de l'intérêt communautaire en matière d'équipements culturels et sportifs, prévoyant notamment la promotion des initiatives et événements à caractère sportif ;
- Vu la demande de la ville de Jouy-en-Josas sollicitant une aide financière de Versailles Grand Parc pour l'organisation de la 14^{ème} édition du « Trail de Josas » ;
- Vu la demande de la ville de Fontenay-le-Fleury sollicitant une aide financière pour la Course royale ;
- Vu la demande de « L'association du semi-marathon Bailly Noisy le Roi » sollicitant une aide financière de Versailles Grand Parc pour l'organisation des Trails de la Plaine ;
- Vu la demande de l'association la Marche de la Bièvre sollicitant une aide financière de Versailles Grand Parc pour l'organisation de la Marche de la Bièvre ;
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- Vu le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65 : « autres charges de gestion », nature 657341 : « subvention de fonctionnement aux communes membres du groupement à fiscalité propre », fonction 326 : « manifestations sportives ».

Contexte

Dans le cadre de sa compétence « équipements culturels et sportifs », Versailles Grand Parc participe à la promotion de certains évènements sportifs locaux existants dont la thématique est en lien avec le développement des modes de circulations douces, autre grand projet de la communauté d'agglomération.

Ainsi, il est proposé, d'apporter le soutien de la communauté d'agglomération aux courses et marches sportives suivantes se déroulant sur le territoire intercommunal, au titre de l'année 2024.

- La première manifestation sportive est le « Trail du Josas » (14^{ème} édition) prévue dans les communes de la vallée de la Bièvre le dimanche 24 mars 2024. Trois parcours sont proposés et s'adressent à tous les niveaux (15 km, 25 km, 35 km). L'organisation de cet évènement est coordonnée par la ville de Jouy-en-Josas.
- La seconde manifestation est la marche de la Bièvre. Celle-ci aura lieu le 28 avril 2024 et rassemblera plus de 2 200 Marcheurs qui emprunteront surtout les sentiers de la haute vallée de la Bièvre jusqu'à Guyancourt. Le territoire de Versailles Grand Parc, constitue la majeure partie de l'itinéraire, fortement apprécié de tous les participants notamment pour les parties boisées.
- La troisième manifestation est « les Trails de la Plaine » qui se déroulera le 30 juin 2024 et propose des Trails découverte de 3, 10 et 20 km et une course enfants de 1 km.
- La quatrième manifestation sportive est la « Course royale » qui se déroulera le dimanche 20 octobre 2024. Ce parcours sportif traverse les communes de la Plaine de Versailles et emprunte l'allée royale, qui fait l'objet d'un projet de réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération. L'organisation de cet évènement est coordonnée par la ville de Fontenay-le-Fleury.

Il est ainsi proposé au bureau d'accorder des subventions de 3 000 € aux communes de Jouy-en-Josas et de Fontenay-le-Fleury villes membres de Versailles Grand Parc et aux associations « La marche de la Bièvre » et « Semi-marathon Bailly Noisy le Roi »

En conséquence, la décision suivante est soumise à l'adoption du Bureau communautaire.

DECIDE :

- 1) d'attribuer une aide financière d'un montant de 3 000 € à la ville de Jouy-en-Josas pour soutenir l'organisation du Trail du Josas, qui aura lieu le 24 mars 2024 ;
 - 2) d'attribuer une aide financière d'un montant de 3000 € à l'association la Marche de la Bièvre pour soutenir l'organisation de la Marche de la Bièvre qui aura lieu le 28 avril 2024 ;
 - 3) d'attribuer une aide financière d'un montant de 3 000 € à l'association du « Semi-marathon Bailly Noisy-le-Roi » sollicitant une aide financière de Versailles Grand Parc pour soutenir l'organisation des Trails de la Plaine qui se déroulera le 30 juin 2024 ;
 - 4) d'attribuer une aide financière d'un montant de 3 000 € à la ville de Fontenay-le-Fleury pour soutenir l'organisation de la Course royale qui aura lieu le 20 octobre 2024 ;
 - 5) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.
-

M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Nombre de pouvoirs : 0

Le projet de décision mis au voix est adopté à l'unanimité absolue des suffrages exprimés .

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.